

La Baie de Somme

Descriptif

La baie de Somme est l'un des plus beaux sites de France, elle abrite une réserve naturelle où des milliers d'oiseaux font volontiers halte sur leurs parcours migratoires, on y croise aussi parfois des phoques se prélassant sur les plages immenses.

Partir en baie de Somme c'est faire une randonnée en autonomie avec cheval ou mule de bât, c'est s'élaner pour de grands galops avec notre guide, c'est partager de joyeux dîners au feu de bois avec une passionnée des chevaux et de sa région.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée. Pour les cavaliers voyageant en train, des transferts sont organisés depuis la gare d'Amiens.



Programme

Jour 1 : accueil au centre équestre à 7h (possibilité d'arriver la veille en supplément). Après les préparatifs, nous partons par les sentiers de la verte Picardie et traversons des villages médiévaux fortifiés tels que Domart-en-Ponthieu et Saint-Riquier avec son abbaye qui vit le couronnement de Charlemagne. Dîner et nuit en chambre d'hôtes. 7h à cheval.

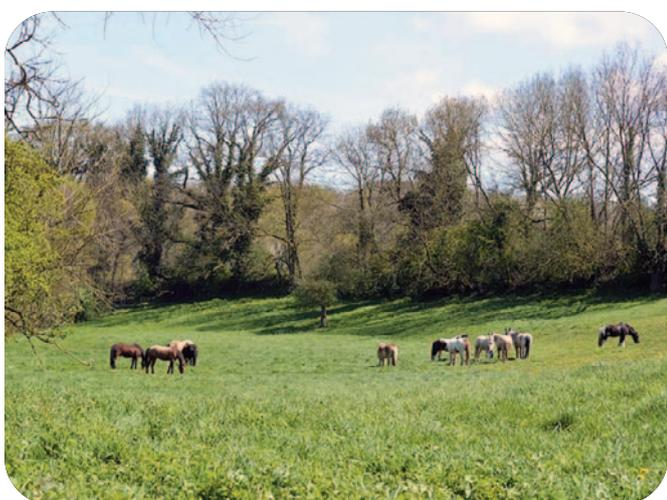


Jour 2 : nous poursuivons notre périple en traversant Ponthieu et Abbeville, qui possède le beffroi le plus ancien de France. Nous longeons le canal de la Somme et débouchons sur de magnifiques panoramas de la baie de Somme avec sa faune et sa flore. Nous terminons par un grand galop sur la plage. Barbecue et nuit sous tente. 7h à cheval.

Jour 3 : la matinée est consacrée aux soins aux chevaux et au ravitaillement pour notre guide et, pour ceux qui le souhaitent, à un petit tour à la piscine chauffée du camping. Nous partons l'après-midi découvrir la réserve naturelle du Marquenterre, riche d'une grande diversité d'oiseaux et de colonies de phoques. Diner et nuit sous tente. 3h30 à cheval.

Jour 4 : nous partons vers la plage et le marais de Dien, habitat de milliers d'oiseaux, et nous traversons la très belle forêt de Crécy, premier massif forestier de la Somme (théâtre d'une grosse défaite française médiévale). Diner et nuit en chambre d'hôtes. 7h à cheval.

Jour 5 : nous laissons la baie non sans avoir vu des vestiges de la seconde guerre mondiale et rentrons par la vallée de la Nièvre avec ses moulins à eau. La nature du terrain et l'allègement de nos sacoches nous permettent de nombreux trots et galops. Retour au centre à 19h (possibilité de dormir sur place en supplément). 7h à cheval.



Départ	Retour	Prix
29.04.2024	3.05.2024	950 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
5	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en autonomie complète, avec de sympathiques mules de bât. Nuits sous tentes, en mobil home et en chambres d'hôtes.

Bagages

Un sac de voyage souple limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

En baie de Somme, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont au début du printemps de 10 et 18°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements, tous les repas durant la randonnée,

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée en Picardie, les transferts A/R depuis la gare d'Amiens (20 € A/R), les éventuelles nuitées supplémentaires avant et/ou après la randonnée (50 € en demi-pension), l'assurance multirisques, les dépenses personnelles, les éventuels pourboires.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers pour un maximum de 10.

Poids

Le poids maximum est de 80 kg pour cette randobnnée.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers étant déjà assurés (carte de crédit, assurance multirisques, licence FFE, etc.), il suffit de nous en communiquer les coordonnées. Dans les autres cas, nous proposons une assurance assistance-rapatriement dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

